



A R P E L

Association romande pour les échanges linguistiques

« Votre expérience multilingue autour du monde »

CHEMIN EDOUARD OLIVET 28, 1226 THONEX, GENEVE

pierre.bickel@bluewin.ch +41 78 796 15 32

www.echangeslinguistiques.ch

2022-23 ECHANGES AVEC L'ALLEMAGNE

INFORMATIONS IMPORTANTES – LES ETAPES

1. **31 janvier au 31 mars 2022** : période d'inscription en ligne sur **www.echangeslinguistiques.ch** ET de l'envoi des documents en format papier comme suit :
Pour compléter votre questionnaire d'inscription, veuillez nous envoyer par courrier postal à l'adresse ci-dessus les 4 documents papier suivants :
 - a. **l'autorisation scolaire** (à télécharger sur notre site www.echangeslinguistiques.ch). La faire signer par votre professeur d'allemand ET le responsable des échanges de votre école. Ces deux signatures sont indispensables ainsi que le timbre de l'école.
 - b. une copie de votre **bulletin scolaire le plus récent**.
 - c. une copie de votre **passport /carte d'identité actuel** (même s'il doit être renouvelé avant l'échange)
 - d. une copie noir/blanc ou couleur (de préférence) de **votre inscription complète avec les photos.**

2. **Le 31 mars 2022** est la date butoir pour recevoir l'acompte :

ALLEMAGNE = Fr 300.-
sur le compte ARPEL.



Compte ARPEL :

IBAN : CH47 0078 8000 0505 5443 8

Banque cantonale de Genève – 1204 Genève

ARPEL Association romande pour les échanges linguistiques

Remboursement : a) L'intégralité de cet acompte vous sera remboursée au 30 juin 2022 si ARPEL est dans l'impossibilité de trouver un/une partenaire.

b) En revanche Fr 200.- seront retenus pour couvrir les frais administratifs engendrés, si vous vous retirez AVANT le jumelage. c) La totalité de l'acompte sera retenue, ainsi que les frais déjà engagés vous seront facturés si vous annulez l'échange APRES avoir signé le contrat.

En résumé, votre dossier d'inscription sera considéré COMPLETE après la réception :

1. du questionnaire d'inscription en ligne reçu à l'adresse internet : pierre.bickel@bluewin.ch
2. des 4 DOCUMENTS PAPIER reçues à l'adresse : **ARPEL, Pierre BICKEL,**
Chemin Edouard Olivet 28, 1226 THONEX, GE.
3. de l'acompte sur le compte ARPEL ci-dessus.

3. Un accusé de réception sera envoyé **par email dans les 10 jours** suivant la réception de votre dossier et de l'acompte.
4. **15 au 30 avril 2022** : période des entretiens personnels des élèves, avec un parent si souhaité, **sont obligatoires**. Selon la situation sanitaire, ces entretiens auront lieu soit en présentiel, soit par visioconférence, soit par téléphone. Vous recevrez les informations précises en temps voulu.
5. **30 avril au 15 mai 2022 environ** : les jumelages entre les élèves suisses et leurs partenaires seront finalisés. **Il n'y a pas de communication entre les familles et ARPEL pendant cette période.**
6. **Vers la mi-mai 2022** : Le dossier du/de la partenaire allemand/e sera transmis par email à l'élève et à un de ses parents. Prenez le temps de l'étudier et préparez des questions à poser à votre partenaire.
7. **15 au 31 mai 2022** : Vous aurez environ **deux semaines pour prendre contact avec votre partenaire et sa famille en Allemagne** AVANT de signer le contrat définitif de l'échange. Cette étape est essentielle pour créer une relation de confiance bien avant d'arriver sur place.
8. **Le 10 juin 2022** est le **dernier délai** pour le **retour du contrat signé** ainsi que le **code d'honneur** par l'élève **et l'un de ses parents /responsable légal**, et pour verser le **solde final de l'échange (Fr 600.-)** au compte ci-dessus.
9. **Le SAMEDI 27 AOUT 2022**, départ du groupe accompagné en train pour l'ALLEMAGNE. Début de l'échange.
10. **ATTENTION ! COMMUNICATION GENERALE d'ARPEL:** Les informations importantes et les consignes détaillées des départs et des arrivées seront **transmises par courriel/e-mail** à l'élève **et** à un de ses parents en général 2, 3 SEMAINES précédant l'évènement. Un rappel sera également renvoyé une semaine avant le départ ou l'arrivée des élèves. **Pour cette raison, il est important de regarder régulièrement vos emails. ARPEL n'utilise pas les réseaux sociaux pour communiquer avec les familles, ni avec les élèves.**

Merci pour votre compréhension, ARPEL.